

<https://www.pressegauche.org/D-UNE-REFORME-TEMPORAIRE-PASSONS-A-UNE-REFORME-PERMANENTE-DIT-LE-CONSEIL>



**"D'une réforme temporaire,
passons à une réforme
permanente" dit le Conseil
national des chômeurs et
chômeuses »**

Date de mise en ligne : lundi 26 octobre 2020



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Montréal, le 26 octobre 2020 - Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) appelle le gouvernement fédéral à pérenniser la réforme de l'assurance-emploi et l'élargissement de la couverture du filet social.

« Nous sommes encore en pleine crise sanitaire et économique. Les besoins sont réels, et les mesures de soutien, nécessaires. Les chiffres nous le confirment. L'enjeu, c'est que la réforme actuelle doit se transformer en réforme permanente, pour un régime plus juste, plus accessible et adapté aux réalités des travailleurs et travailleuses », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « L'élargissement de la couverture de l'assurance-emploi est non seulement souhaitable, mais nécessaire, notamment pour les travailleurs et travailleuses autonomes et ceux et celles à temps partiel. C'est la priorité du mouvement des chômeurs et chômeuses ».

« Le premier ministre du Canada a réitéré à plusieurs reprises sa volonté de doter le pays d'un programme d'assurance-emploi du 21^e siècle, couvrant les travailleurs et travailleuses autonomes. Il ne faut pas attendre ! », a continué Pierre Céré. « Il est impensable que ces mesures demeurent à caractère temporaire, et qu'au mois de septembre 2021, on revienne à la case départ, à ce que c'était avant. Ce serait comme dire : on ouvre un réseau de garderies à travers le Canada, et dans un an, on le ferme. Il faut réfléchir au caractère permanent de ces réformes. »

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses lancera sous peu une autre campagne d'envergure pour mobiliser la population et influencer les décideurs.

« Nous travaillerons de façon imperturbable à l'atteinte de cet objectif », a conclu le porte-parole.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les programmes de soutien du revenu, mise à jour régulièrement : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus